DOC
LE RENDEZ-VOUS
DES MÉDECINS
VAUDOIS

Témoignage anonyme

Quand des problèmes financiers vous poussent à continuer

Mal conseillé pour sa prévoyance professionnelle, un médecin vaudois installé dont nous préservons l'anonymat a été contraint de poursuivre sa carrière plus longtemps que prévu, essentiellement pour des raisons financières. Il nous livre son retour d'expérience et adresse quelques conseils à ses jeunes consœurs et confrères qui souhaiteraient se mettre à leur compte.

Quelle est la principale raison qui vous amène à poursuivre votre activité en cabinet indépendant au-delà de 65 ans?

La poursuite de mon activité après l'âge légal de la retraite s'explique par plusieurs raisons indépendantes de ma volonté. Je citerais en particulier l'impossibilité de résilier le bail commercial de mon cabinet avant son échéance légale et surtout une mauvaise prévoyance professionnelle. Disons-le sans détour, l'assureur travaille avant tout dans son propre intérêt. Ce d'autant plus qu'à l'époque, il y avait possiblement une certaine « euphorie » boursière. J'avais aussi pensé que l'on pouvait plus facilement recotiser un deuxième pilier. Aviez-vous demandé des conseils de prévoyance à la SVM avant de vous installer ? Je n'ai pas vraiment sollicité ni bénéficié de conseils de la SVM, car j'étais à l'époque plus préoccupé à trouver un cabinet ou un endroit pour m'installer, ne pouvant plus rester dans l'institution où je pensais exercer à plus long terme.

Aviez-vous demandé des conseils de prévoyance à la SVM avant de vous installer ?

Je n'ai pas vraiment sollicité ni bénéficié de conseils de la SVM, car j'étais à l'époque plus préoccupé à trouver un cabinet ou un endroit pour m'installer, ne pouvant plus rester dans l'institution où je pensais exercer à plus long terme.

Fort de votre expérience, quels conseils donneriez-vous en termes de prévoyance professionnelle aux jeunes consœurs et confrères qui envisagent de s'installer en pratique privée indépendante ?

Une piste à leur conseiller serait d'effectuer des études complémentaires dispensant des notions d'économie générale et de gestion d'entreprise, absentes du cursus de médecine. Il faut bien se rendre compte que les médecins indépendants deviennent de fait des entrepreneuses et entrepreneurs qui ne sont pas toujours suffisamment formé-es pour anticiper et gérer de manière optimale toutes les implications d'une installation. Je leur suggère même d'envisager d'organiser leur cabinet en une entité juridique dite « personne morale » (Sàrl voire SA) pour apprendre à bien structurer leur activité. En dépit d'une certaine naïveté qui nous caractérise souvent au sortir des études, et sans aller jusqu'à développer une quelconque forme de paranoïa, force est de constater qu'il n'y a plus grand-chose d'humaniste dans notre société actuelle. Mieux vaut donc assurer ses arrières pour éviter les mauvaises surprises.

Ne craignez-vous pas une certaine fatigue pour les prochaines années ?

C'est possible, mais actuellement j'ai encore la chance d'être en bonne santé (ou un malade qui s'ignore ?) et très bien entouré par mes proches qui me soutiennent.

Propos recueillis par la rédaction

Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l'autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.